

L'apprentissage dans l'Enseignement catholique

4 AXES POUR UNE VISION COMMUNE

Introduction

Parmi les modalités pédagogiques de la voie professionnelle, l'apprentissage a connu ces dernières années un développement notable dans l'Enseignement catholique, porté notamment par le cadre législatif issu de la loi du 5 septembre 2018. Cette dynamique a bénéficié de l'expérience d'acteurs du réseau engagés de longue date pour développer cette voie d'excellence professionnelle¹ (ces « pionniers » l'ont fait en particulier dans les premiers niveaux de qualification et, souvent, au profit de jeunes qui cherchaient une alternative au modèle de l'enseignement scolaire).

Toutes ces expériences, anciennes et récentes, montrent que, comme voie de la formation professionnelle, l'apprentissage *« présente des caractères spécifiques qui permettent une expression forte et singulière de la proposition éducative chrétienne, en particulier parce qu'elle s'accorde volontiers avec l'ambition d'une formation intégrale, en prenant concrètement en compte toutes les dimensions de la personne humaine. Par ces spécificités mêmes, elle rejoint donc les qualités propres à l'École catholique, et elle est en mesure de porter avec force le projet social de l'Église »*^[1].

Ajoutons, parmi les éléments clés de l'écosystème de l'apprentissage, le lien fort des CFA et UFA avec les entreprises et leurs représentants. Ce lien est essentiel du fait même de cette formation permettant d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être en alternant périodes de formation pratique en entreprise et périodes de formation théorique. Ces relations illustrent concrètement que l'apprentissage peut contribuer à répondre à l'invitation lancée par le pape François à construire une nouvelle alliance éducative au service d'un monde plus juste et d'une société plus fraternelle.

Pour toutes ces raisons, l'apprentissage, à considérer dans la diversité des niveaux de formation, des publics accueillis et pensé comme voie spécifique au service d'une éducation intégrale des jeunes qui nous sont confiés, offre une vraie opportunité pour :

- Permettre aux jeunes de trouver une voie de développement personnel et professionnel.
- Renouveler l'approche éducative et pédagogique de nos établissements en ouvrant l'école sur le monde et en initiant des modalités de coéducation nouvelles, notamment avec les entreprises.

Les développements récents, les perspectives ouvertes, le contexte législatif (qui a conduit à une explosion du nombre des opérateurs, à une refonte du modèle économique des CFA sur fond de démarche qualité renforcée) soulèvent un certain nombre de questions et de réflexions. Elles sont liées à la fois à une forme de maturité de l'expérience de l'apprentissage dans l'Enseignement catholique et au fait que cette voie de formation participe directement de son projet.

¹ Ce constat avait conduit au texte *« Dans un contexte nouveau, des stratégies nouvelles pour la voie professionnelle »*, adopté par le Cnec en novembre 2017.

^[1] Ibid., p. 5.

Certaines questions sont statutaires, d'autres portent sur la cohérence de l'offre de formation, son modèle économique, sa capacité à proposer aux jeunes une formation en prise avec un monde professionnel qui mute de façon rapide... Et plusieurs questions portent sur : qu'est-ce qu'être « apprenti dans l'Enseignement catholique », qu'est-ce qu'être « formateur dans un CFA, une UFA de l'Enseignement catholique », quelle vision du travail portons-nous ?, quelle mission pour un directeur de CFA ?, quelle proposition pastorale faire à des jeunes engagés dans le monde du travail et parfois éloignés de l'Église?...

Sur ces bases, ce texte présente les visées de l'apprentissage au sein de l'Enseignement catholique au travers de quatre enjeux majeurs et des pistes d'actions qu'il semble essentiel de promouvoir et de développer. Il apporte des premiers éléments de réponse aux questions ci-dessus. Destiné aux responsables de l'Enseignement catholique, il pourra être travaillé avec les différents acteurs de l'apprentissage (formateurs, entreprises, apprentis et équipes éducatives).

Groupe de rédaction du document :

Émilie Julien et Cyrille Niol, Agence Excellence Pro ; Emmanuel Vandroux et Franck Talleu, membres du Bureau des Directeurs diocésains ; Philippe Poussin, Cneap ; Yves Ruellan et Jean-Marc Petit, RenaSup ; Jérémy Torresan, Snceel ; Myriam Giret, Synadic ; Jean-François Bessières, UNETP ; Sébastien Lerondel, Urcec ; Ivan Leroux et Jean-François Desbonnets, CFA et UFA ; Vincent Porteret et Nathalie Tretiakow, Sgec.

L'apprentissage, une contribution originale au développement intégral de toute personne

L'éducation intégrale invite à « *tenir ensemble le développement de toutes les facultés humaines de l'élève, sa préparation à la vie professionnelle, la formation de son sens éthique et social, son ouverture à la transcendance et son éducation religieuse* »². Elle appelle à proposer des pratiques éducatives qui puissent respecter la complexité de la personne humaine par la diversité des interventions éducatives proposées.

L'apprentissage, en offrant la possibilité d'une formation qui éduque par l'alternance entre formation en entreprise et en milieu scolaire, constitue une voie originale de développement intégral de la personne :

- En faisant le choix de former par le travail, car la première fonction du travail est d'humaniser l'homme. En collaborant à l'œuvre de Dieu, l'homme réalise plus profondément sa vocation humaine. Au-delà d'une vision réductrice du travail comme « moyen », l'enseignement social de l'Église³ a éclairé sa valeur et sa portée anthropologiques⁴. Celles-ci renvoient à une vision plus intégrale aussi de l'économie : « *La question première du travail nous permet déjà de comprendre, à la lumière de la vie de Jésus notamment, que l'économie elle-même est, en vérité, relative à l'accomplissement de l'homme. Elle est au service de la personne humaine et de son développement intégral.* »⁵
- En proposant des démarches d'apprentissage nouvelles qui rendent l'apprenti auteur de son propre parcours et valorisent toutes les formes d'intelligences.
- En portant une attention particulière à l'accueil de tous et notamment des plus fragiles, afin de leur permettre un accès facilité au monde du travail et/ou à l'enseignement supérieur, au travers de démarches favorisant des parcours personnalisés.

Pistes d'actions :

- ▶ Inscrire l'originalité et les spécificités éducatives de l'apprentissage au sein des projets éducatifs des ensembles scolaires et des CFA en référence à l'enseignement social de l'Église.
- ▶ Sensibiliser l'entreprise aux valeurs portées par l'établissement et chercher à articuler leurs projets respectifs dans les modalités de collaboration et dans les services rendus mutuellement au profit de l'éducation des personnes.
- ▶ Valoriser, dans les propositions éducatives et pédagogiques, le travail comme moyen de s'accomplir personnellement et socialement.
- ▶ Promouvoir au niveau d'un établissement, ou d'un réseau d'établissements, les passerelles permettant les changements de parcours et les mobilités possibles.

² Congrégation pour l'école catholique, *Le laïc catholique, témoin de la foi dans l'école*, (§17), 1982.

³ Les papes sont revenus à de nombreuses reprises sur cette question. Pensons à Jean-Paul II avec *Laborem exercens* (1981), à Benoît XVI dans *Caritas in veritate* (2009).

⁴ Ainsi le pape François souligne, dans *Evangelii gaudium*, l'importance des caractères « libre, créatif, participatif et solidaire » du travail pour qu'il permette à l'être humain d'accroître et d'exprimer « toute la dignité de sa vie » (§192).

⁵ Étienne Grenet, *Le Christ vert, itinéraires pour une conversion écologique intégrale*, Artège le Sénévé, 2021, p. 193.

L'apprentissage, une voie de créativité et d'innovation au service du développement des personnes et de la société

« Tout changement, comme le changement d'époque que nous traversons, demande un cheminement éducatif, la constitution d'un village de l'éducation, créant un réseau de relations humaines et ouvertes. Ce village doit mettre au centre la personne, favoriser la créativité et la responsabilité pour une planification de longue durée et former des personnes disponibles à se mettre au service de la communauté. Il faut donc un concept d'éducation qui embrasse la vaste gamme d'expériences de vie et de processus d'apprentissage et permet aux jeunes, individuellement et collectivement, de développer leur personnalité. »⁶

La voie de l'apprentissage constitue une opportunité d'être en prise avec les besoins du monde professionnel sans perdre de vue l'objectif premier de formation de la personne :

- En faisant des entreprises de vrais partenaires au service de l'éducation.
- En favorisant une culture de l'initiative, de la recherche et du développement en lien avec les entreprises.
- En mettant en œuvre des processus éducatifs collaboratifs.
- En pensant des espaces de travail nouveaux favorisant la créativité.

Pistes d'actions :

- ▶ S'appuyer sur l'apprentissage pour développer des pratiques collaboratives au sein de la communauté éducative.
- ▶ Expérimenter et déployer les pratiques pédagogiques et de nouvelles formes d'organisation du travail en classe, valorisant l'éducation intégrale des jeunes.
- ▶ Organiser des événements, des manifestations, des projets avec les entreprises, associations, services publics, valorisant le travail des apprentis.
- ▶ Être proactif en co-construisant des modules de formation plus spécifiques avec les branches, permettant une employabilité rapide.
- ▶ Favoriser et partager les expériences en faveur de l'entrepreneuriat.

⁶ Pacte éducatif global, Instrumentum laboris, 2020.

L'apprentissage, une voie de développement par l'articulation monde scolaire-monde du travail

« On demande aujourd'hui aux systèmes scolaires de promouvoir le développement des compétences, et non de transmettre seulement des connaissances. Le paradigme de la compétence, interprété selon une vision humaniste, va au-delà de l'acquisition de connaissances ou de savoir-faire spécifiques. Il concerne le développement de toutes les ressources personnelles de l'étudiant et crée un lien significatif entre l'école et la vie. Il est important que l'école valorise non seulement les compétences relatives aux domaines du savoir et du savoir-faire, mais aussi celles de la vie avec les autres et de la croissance en humanité. »⁷

L'apprentissage a cette particularité de chercher à articuler au mieux deux mondes qui ont été souvent opposés et peuvent encore l'être. Il s'agit alors de mettre l'entreprise au service du développement de l'humain parce que celle-ci, suivant les mots de Jean-Paul II, « avant d'être une "société de capital", est avant tout une "société des personnes", dans laquelle entrent de manière différentes et avec des responsabilités spécifiques ceux qui fournissent le capital nécessaire à son activité et ceux qui y collaborent par le travail »⁸.

En proposant la voie d'une formation professionnelle initiale, l'apprentissage contribue d'une façon spécifique à l'accueil de tous, en permettant d'apporter des réponses différentes aux jeunes par d'autres modalités d'approche des savoirs et d'acquisition des compétences que dans la voie scolaire.

L'apprentissage suppose que l'école et l'entreprise se mettent ensemble au service du développement de la personne et du vivre ensemble :

- En pensant la complémentarité des deux univers : comprendre que l'apprenant suit un parcours dans un double environnement avec ses exigences, ses contenus, ses méthodes, ses droits et devoirs.
- En priorisant la double relation : incarner dans la vie professionnelle les valeurs acquises dans le cursus scolaire et acculturer les jeunes et les équipes aux valeurs de l'entreprise.
- En valorisant les compétences des enseignants pour créer des complémentarités entre les différents intervenants et pour investir des collaborations et formations communes.

Pistes d'actions :

- ▶ Développer au sein de tous les établissements l'ouverture sur le monde professionnel par la mise en œuvre de partenariats avec les acteurs économiques des territoires.
- ▶ Travailler avec les entreprises accueillant des apprentis sur les fondamentaux d'une formation en alternance : éduquer pour former et former pour éduquer.
- ▶ Entretenir et promouvoir la connaissance du monde du travail pour tous les formateurs et mieux connaître l'environnement social du jeune afin de mieux l'accompagner.
- ▶ Adapter l'organisation interne de l'établissement aux nécessités de l'apprentissage, notamment par la formation des équipes éducatives.
- ▶ Penser l'enrichissement mutuel entre voie scolaire et apprentissage, en lien avec les demandes et besoins des apprentis et des familles., par la mise en place de parcours mixtes.

⁷ Congrégation pour l'école catholique, *Éduquer aujourd'hui et demain, une passion qui se renouvelle*, Instrumentum laboris (§III. 1. e), 2014.

⁸ *Centesimus annus*, Jean-Paul II (§43), 1991.

L'apprentissage, une opportunité pour une gouvernance des établissements encore plus ouverte aux besoins du territoire et pour la mise en réseau

« Les meilleurs mécanismes finissent par succomber quand manquent les grandes finalités, les valeurs, une compréhension humaniste et riche de sens qui donnent à chaque société une orientation noble et généreuse. »⁹

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel « donne une place prépondérante à l'apprentissage et en transforme les modalités pour renforcer l'attractivité de cette voie de formation comme une voie de passion, d'excellence et d'avenir, pour les jeunes, leurs familles et les entreprises »¹⁰.

Cette réforme vient faire évoluer nos choix collectifs et invite à penser ensemble les conséquences qu'implique le développement de l'apprentissage :

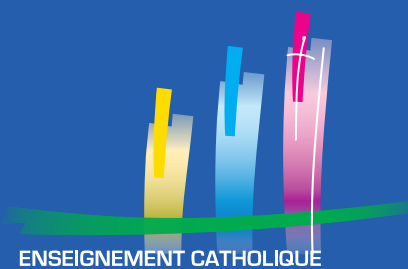
- En mettant en œuvre une organisation commune tout en tenant compte de la diversité des contextes territoriaux.
- En développant la réactivité nécessaire à la construction de l'offre de formation et à son adaptabilité au marché du travail.
- En faisant évoluer, dans le modèle associatif de l'Enseignement catholique, la démarche entrepreneuriale qu'implique le développement de l'apprentissage.
- En définissant les bons niveaux et lieux de gouvernance et d'organisation.

Pistes d'actions :

- ▶ Adapter les modalités de gouvernance régionale et nationale afin de garantir l'agilité nécessaire aux réseaux :
 - Organiser les structurations nécessaires, les solidarités et les complémentarités entre structures de formation afin de garantir un maillage territorial et de favoriser des parcours professionnels au niveau d'un bassin géographique.
 - S'organiser au bon niveau afin d'être efficace pour répondre aux appels à projets, avoir la capacité de créer des consortiums, assurer une veille sur les marchés économiques et ajuster l'offre.
 - Assurer une information sur l'apprentissage et ses opportunités à tous les niveaux institutionnels.
- ▶ Réfléchir au modèle économique des établissements prenant en compte l'apprentissage et ses incidences sur l'ensemble des structures et instances.
- ▶ Donner de la visibilité aux formations professionnelles pour créer des espaces de contact avec les entreprises et faire connaître les offres et les demandes d'apprentis.
- ▶ Faire de l'apprentissage un levier pour être protagoniste de la vie du territoire et occuper une nouvelle place dans le monde du travail et dans l'écosystème de l'apprentissage.

⁹ François, *Laudato si'* (181), 2015.

¹⁰ L'apprentissage, une voie de réussite, www.francecompetences.fr



277 rue Saint-Jacques – 75240 Paris Cedex 05 - 01 53 73 73 50



enseignement-catholique.fr



Enseignement catholique France



@EnsCatho

À commander sur la boutique en ligne : ec-boutique.fr